

II – La Révolution et l'Empire

(Les trois thèmes de la deuxième partie du programme occupent environ 25% du temps consacré à l'histoire)

Thème 3 – La France et l'Europe en 1815

PROBLEMATIQUES

L'intitulé de ce thème pourrait le faire apparaître comme le tableau statique de la France et de l'Europe à un moment précis de leur histoire. Il est néanmoins **fondamentalement dynamique**, tant dans ses objectifs qui préparent l'approche des thèmes suivants (et notamment le thème III.3) que dans les faits eux-mêmes.

Le **Congrès de Vienne** porte la marque de la culture diplomatique européenne des XVII^e et XVIII^e siècles. La **volonté de construire un équilibre européen** fait que la France est traitée avec modération. Elle n'est pas mise à l'écart et son intervention en Espagne pour le compte de la Sainte Alliance signe sa réintégration dans le concert européen dès 1823, même si la méfiance perdure comme en témoigne la crise internationale de 1840. Le congrès n'en veut pas moins **restaurer l'ordre politique ancien** et liquider l'héritage de la Révolution.

Mais, au-delà des garanties de stabilité que veut donner la Sainte Alliance, **la dynamique de la situation européenne se lit dans les bouleversements** induits par les appétits des puissances, qui sont **loin de la restauration de l'état ancien de l'Europe** (disparition du Saint Empire, gains territoriaux des grands vainqueurs –Prusse, Russie– ; domination de l'Autriche en Italie ; ambitions maritimes anglaises en Méditerranée).

Elle apparaît aussi dans **les clivages politiques** qui distinguent une Europe plus libérale (la France de la Charte et l'Angleterre) du reste du continent dans lequel la réaction politique, monarchique et aristocratique l'emporte largement.

Elle se devine dans **l'impact de la Révolution française** sur les conceptions de nombreux Européens, notamment au sein des nouvelles élites sociales. Dans les territoires conquis par la Révolution puis l'Empire, l'expérience de la vie sous une administration moderne et un droit nouveau est d'autant moins oubliée que le droit ancien n'est pas rétabli partout. **L'idée de nation s'est répandue**, confuse dans le mélange inégal de ses dimensions politiques, historiques et culturelles, mais ancrée dans un sentiment national de plus en plus nourri voire construit par quelques groupes savants ou politiques.

Cette dynamique est portée par **des hommes politiquement engagés dans le souvenir de la Révolution** ou dans le refus d'un ancien régime que les souverains ligués de la Sainte Alliance incarnent notamment (libéraux, exilés, carbonari, nationalistes...).

SUPPORTS D'ETUDE POSSIBLES

La carte de l'Europe en 1815 est porteuse de signification **si elle est comparée avec des cartes utilisées précédemment** (retour sur celle du thème 1 ou comparaison avec des cartes de l'Europe en 1789 en en 1810). Au-delà de l'extension territoriale des puissances, elle peut servir de support à l'identification des clivages politiques et des espaces de tension nationale dans les années qui suivent.

La découverte de l'affirmation du sentiment national ne saurait se limiter à l'examen de la situation de l'Europe dans la seule année 1815. Ce mouvement s'étend dans les années qui suivent. Pour le faire percevoir, on peut recourir :

- aux témoignages de son exacerbation pendant la période révolutionnaire (en Allemagne à partir de 1806 –Fichte, Scharnhorst–, en Espagne après 1808, au Tyrol après 1809 –Andreas Hofer–),
- a des récits des tensions nationales qui se font jour dans les années qui suivent 1815, (carbonarisme italien, Grèce...), notamment au travers des œuvres d'arts liées au mouvement philhellène.

PIEGES A EVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Pour la ou les cartes, le même piège que celui signalé pour le thème I consisterait à ne pas concrétiser les observations dans des évocations permettant identification et mémorisation.
- Lire la conjonction « et » de l'intitulé comme distinguant deux sous-thèmes à étudier au lieu de la comprendre comme mise en relation de la France (et du legs révolutionnaire) et de l'Europe.
- Comprendre ce thème comme un bilan de la période révolutionnaire, faisant un inventaire des changements et des permanences. La capacité du programme « *Décrire les grandes transformations sociales, politiques et territoriales issues de la période révolutionnaire en Europe* » doit être comprise comme renvoyant à l'ensemble de sa partie II.

HISTOIRE DES ARTS

Ce thème peut donner lieu à la mobilisation de l'histoire des arts pour autant que l'on choisisse des œuvres en relation avec :

- des événements (ex : caricatures sur le Congrès de Vienne, Le Congrès de Vienne, peinture de Isabey –1815– la Sainte Alliance) ;
- l'apparition et le renforcement du sentiment national, ce qui peut amener à élargir le cadre chronologique et donner l'occasion d'aborder quelques notions qui anticipent le thème III.3 (les nationalismes).

Dans cette perspective, il est possible d'utiliser :

- des extraits du Discours à la Nation allemande de Fichte ;
- des œuvres du courant romantique, comme expression littéraire et artistique de l'époque postrévolutionnaire ;
- le sens de l'ouverture d'un chantier à dimension nationale comme celui de l'achèvement de la cathédrale de Cologne (1814-1880) ;
- l'affirmation de littératures nationales (ex en Italie, Alfieri, Leopardi, Ugo Foscolo, Manzoni) ;
- la mobilisation des arts et des artistes au service de causes nationales (ex : le mouvement philhellène dans l'art, Byron et Delacroix).

POUR ALLER PLUS LOIN

- Bruyère-Ostells Walter, *La Grande Armée de la Liberté*, Taillandier, 2009
- Le site public *L'histoire par l'image*
<http://www.histoire-image.org/>
- Le site *L'histoire à la carte* (label RIP) propose un ensemble de cartes animées dont une est consacrée à « L'Europe du congrès de Vienne -1815-1848 »